

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 2013/0152(COD) Décision	Procédure terminée
Garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement (BEI) en cas de pertes résultant d'opérations de financement en faveur de projets menés hors de l'Union (2014-2020) Modification <a href="#">2016/0275(COD)</a> Abrogation <a href="#">2018/0243(COD)</a> Sujet 6.30.04 Prêts en faveur des pays-tiers, Fonds de garantie 8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI) 8.70 Budget de l'Union	

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/0152(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Modification <a href="#">2016/0275(COD)</a> Abrogation <a href="#">2018/0243(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 212; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/7/12837